

# Paola Viganò

## Dessignons le territoire avec l'eau



“**Dessignons le territoire avec l'eau**” avec **Paola Viganò**, Grand prix de l'urbanisme 2013 et **Romain Champy**, directeur de l'aménagement et des transitions Oppidea Europolia. Conférence-débat conçu et animé par **Ariella Masboungi**, Grand prix de l'urbanisme 2016



### Interviews réalisées par Ariella Masboungi

#### PAOLA VIGANÒ

**Paola Viganò, vous êtes architecte-urbaniste et avez reçu le grand prix d'urbanisme en 2013. Vous avez longtemps travaillé avec le regretté Bernardo Secchi, notamment sur le Grand Paris et avez initié un travail sur la question de l'eau. Que dire de sa prise en compte dans les projets d'urbanisme aujourd'hui et de quelle manière a-t-elle évolué?**

Au cœur de nos problématiques, la question de l'eau se pose aujourd'hui avec une acuité de plus en plus évidente. Elle suscite d'ailleurs des débats impressionnants et nous nous trouvons donc à ce moment-clé où des thèmes qui pouvaient, autrefois, sembler étrangers à nos métiers sont devenus d'importants sujets sociétaux. La question de l'eau en fait partie et constitue une porte d'entrée pour penser et de faire le projet différemment.

**Vous abordez souvent la question de l'eau sous l'angle du projet mais également sous l'angle de la recherche puisque vous avez le double profil de chercheuse et de praticienne, sans oublier vos activités d'enseignement. En l'absence de décisions universelles sur le réchauffement climatique, les projets sont, pour vous, une manière d'aborder la question comme en témoigne votre livre, *Le Jardin biopolitique*<sup>1</sup>. Pouvez-vous commenter ce propos ?**

Alors que le projet se distingue par ses échelles spécifiques, la question de l'eau mérite une réflexion planétaire. Une réflexion, certes, difficile à mener mais qui – compte tenu de la gravité des événements climatiques auxquels nous serons confrontés – devrait nous permettre d'entrevoir le sens de cette nécessaire solidarité sans laquelle il nous sera impossible de développer notre capacité de résilience. Par conséquent, même à petites échelles – celles d'une place, d'un territoire ou d'une vallée –, dès lors qu'il est question de protection, de survie, de vie et d'une pluralité de vies, il est possible de poser une série de questions biopolitiques. De ce point de vue, la question de l'eau touche directement, à toutes les échelles, aux thèmes fondamentaux de la transition écologique et sociale ; deux dimensions qui ne peuvent être séparées.

**Cela induit une façon de travailler différente pour les urbanistes puisque vous travaillez à des échelles beaucoup plus amples que les simples projet périmétraux...**

La question de l'échelle est fondamentale et, par conséquent, lorsque nous parlons par exemple d'une rivière, il nous faut – a minima – considérer son bassin versant. Cela ne signifie pas qu'à des échelles plus réduites, les projets ne soient pas aussi importants ! En réalité, il faudrait multiplier les petits projets et, dans le même temps, multiplier les visions à des échelles adéquates pour traiter les différents enjeux auxquels nous sommes confrontés. Ce peut être, selon les cas, la disparition d'un glacier ou les risques

  
[CLIQUER ICI POUR LA  
VERSION INTÉGRALE](#)

  
[CLIQUER ICI POUR  
L'ENTRETIEN AVEC  
PAOLA VIGANÒ](#)

<sup>1</sup>. Paola Viganò.  
*Le Jardin biopolitique :  
 Espaces, vies et transition.*  
 Métis Presses. 2023.

de sécheresse et d'inondation d'un bassin versant. Dans l'un et l'autre cas, la question de l'eau change la façon de dessiner car il s'agit d'un travail faisant intervenir de nouvelles alliances qu'il nous faut sceller : en ce sens, l'architecte, l'urbaniste et le paysagiste doivent dialoguer avec les hydrologues ainsi qu'avec l'ensemble des administrations et des pouvoirs en charge de la gestion de l'eau. Il s'agit là d'entités très fragmentées nous imposant de nous asseoir autour de la table pour, enfin, faire émerger l'eau qui, le plus souvent, n'est pas présente. Elle doit aujourd'hui être considérée comme un acteur à part entière de la transition écologique et il nous faut donc lui donner une voix ! C'est d'ailleurs la raison pour laquelle émergent de nombreux débats sur la question du parlement des bassins versants : au même titre que la voix des habitants, celle de l'eau doit émerger. Grâce à notre lecture territoriale, sa prise en compte permet de réfléchir différemment et de construire un projet dans lequel, par exemple, l'eau dessine !

**Et si vous arrivez à dessiner ce type de projet, le passage à l'acte et la décision politique sont, eux, souvent plus difficiles : ils impliquent en effet des solidarités entre les territoires qui, parfois, font défaut.**

Pour y remédier, l'eau dispose de cette capacité bouleversante de remettre en cause et de mettre en discussion les échelles de gouvernance et les alliances existantes. Et même si le passage à l'acte en la matière est parfois difficile, cela ne signifie pas que ce prisme soit erroné : c'est difficile, mais il faut essayer ! De ce point de vue, nous sommes aujourd'hui contraints par des systèmes datés et conçus à une époque où certains thèmes n'étaient pas prioritaires. Il nous faut donc trouver la force d'y renoncer pour redessiner des façons de dialoguer et de travailler qui, seules, nous permettront de transformer efficacement nos territoires. Les sujets de l'atténuation et de l'adaptation méritent, de ce point de vue, de repenser ces conceptions datées.

**Et vous n'êtes pas découragée par les différents obstacles...**

Nous sommes toujours découragés.

**... mais vous êtes optimiste !**

Je suis découragée dans la mesure où nous constatons chaque jour davantage la distance qui nous sépare de ce qu'il nous faudrait pouvoir atteindre collectivement. Mais le découragement donne également la force de continuer car, en chemin, nous comprenons toujours quelque chose de nouveau. Il faut donc considérer cet aspect expérimental aujourd'hui à l'œuvre : personne ne sait aujourd'hui comment faire ; nous ne disposons pas de manuels, même si parfois des pas-à-pas superficiels peuvent se dessiner. Mais si la réalité est complexe et difficile, il ne faut pas essayer de la simplifier : toutes ces expériences sont nécessaires pour aller au-delà d'un discours rhétorique et pour redonner de l'espoir. Elles nous montrent que des possibilités existent et je suis, pour ma part, absolument convaincue que le projet peut devenir une occasion de redéfinir les relations entre espace, villes et pouvoir et c'est la raison pour laquelle j'ai écrit *Le Jardin biopolitique*.

Merci Paola Viganò.

Merci Ariella Masbounji.

## ROMAIN CHAMPY

**Vous êtes sociologue, philosophe, urbaniste, directeur de l'aménagement du groupe Europolia à Toulouse et copilotez actuellement un groupe de travail au sein du Club Ville Aménagement sur « l'adaptation ».**

**De quoi s'agit-il et quelle est son objectif?**

Cela fait à peu à peu près quatre ans que nous travaillons avec le Club Ville Aménagement sur les enjeux climatiques et nous avons déjà engagé un premier cycle de travail interrogeant ce que le changement climatique pouvait amener à nos métiers d'aménageurs. En réalisant le bilan, nous nous sommes rendus compte que nous avons beaucoup parlé d'atténuation – c'est-à-dire des trajectoires de décarbonation – en cherchant notamment à quantifier et à identifier les gisements de carbone que nous pouvions restreindre dans le cadre de nos opérations. Nous avons quelque peu laissé de côté la question de l'adaptation, or celle-ci est centrale. Après avoir tiré le bilan de cette première expérience, nous avons décidé de séparer davantage les problématiques en conservant un groupe de travail sur l'atténuation, mais en pilotant également un autre groupe de travail, dédié, lui, à l'adaptation au changement climatique, lequel bouleversera fondamentalement nos pratiques d'aménagement. Depuis six mois, nous avons commencé à rencontrer des chercheurs, politiques et techniciens pour essayer de tracer les contours des vulnérabilités et risques climatiques et évaluer la manière dont ils transformeraient nos pratiques au quotidien dans les cinquante prochaines années.

**Quels sont, à cet égard, vos questionnements principaux?**

Il nous faut d'abord comprendre ces phénomènes climatiques et particulièrement les éléments de diagnostic et de connaissances très diversifiés à notre disposition. Nous abordons aujourd'hui, avec le travail de Paola Viganò, la question de l'eau mais il y a bien d'autres enjeux, à l'instar de la surchauffe urbaine, des questions de sécheresse ou d'érosion côtière... des thématiques très diverses impliquant d'identifier des systèmes de connaissances. Nous avons également essayé, à la faveur du CNAC 3 (Conseil national d'Aménagement commercial) en cours de fabrication, de comprendre comment les politiques publiques s'emparaient de ces sujets. Pour appréhender le phénomène dans sa globalité, nous avons travaillé avec des géographes et des économistes et entamons actuellement le second cycle de ce travail qui s'intéressera aux phénomènes en eux-mêmes et aux projets directement confrontés à des situations spécifiques de crise ou d'adaptation. De ce point de vue, le territoire amène une réponse immédiate.

**Avez-vous déjà quelques conclusions, quelques certitudes ou de nouveaux questionnements, sachant que l'étude est toujours en cours? Et pensez-vous toucher, au-delà des aménageurs, le monde de l'urbanisme et, plus largement, les politiques publiques?**

Nos certitudes, à ce stade, sont des « méta-certitudes » : nous n'avons pas de réponse clés en mains. Notre première conviction est qu'il nous faudra fabriquer une somme de connaissances pour identifier – pour chaque territoire – les principaux enjeux climatiques et comprendre comment transformer les actions publiques pour les adresser. C'est un défi de diagnostic et de compétences internes propre aux aménageurs qui nous paraît fondamental. Outre cet enjeu de connaissance, il y a un deuxième enjeu démocratique puisque toutes les solutions d'adaptation au changement climatique ne sont pas équivalentes et n'induisent pas des effets sociaux et économiques homogènes pour les populations concernées. Par conséquent, au-delà de la seule connaissance, il nous faudra engager un débat social et démocratique pour définir les solutions et, finalement, désigner les perdants et les gagnants des stratégies d'adaptation à mettre en œuvre. Ensuite, il y a un troisième niveau de réponse puisque le climat change, et que nous devons mettre en œuvre ces stratégies d'adaptation immédiatement. Si nous n'aurons pas de big bang des grands projets d'adaptation à court terme, nous pouvons en revanche d'ores et déjà réinterroger, à l'aune de cette situation d'adaptation, l'ensemble des projets d'aménagement en cours. Ainsi tous les investissements programmés pour les cinq à dix prochaines années doivent être considérés à 360° pour déterminer si les quartiers et les espaces publics produits seront finalement adaptés à ces +4° C qui correspondent à la trajectoire moyenne aujourd'hui identifiée par l'Etat français.

**Merci Romain Champy. J'espère que toutes les pistes que vous proposez seront mises en œuvre et trouveront une gouvernance à la hauteur.**